

Achat de matériel

n° 110

Préc. de Coll. local et finances  
2ème bureau. Or et approuvé  
par M. le Maire, le 4. et 6. 1954.  
M. le 7. 3. A. P. de la Préfecture  
de S. P. chargé de l'achat  
L. B. Rolland.

Le Conseil autorise l'acquisition de deux extincteurs à eau pulvérisée, type "Lance 9kg Jovis" au prix unitaire de 3025.60, remise de 10%, destinés au pompier scolaire et à la mairie-école, et d'un tuyau incendie, longueur 20 m en nylon.

Paiement sur article 633 du budget.